



Achat de ma résidence principale

Par **phillebraz**, le **25/01/2012** à **14:18**

Bonjour,

Eh bien, moi, j'ai une question qui me turlupine concernant un achat immobilier. Voilà :
Le bien immobilier que j'envisage d'acheter coûte 600 000 euros. La propriété comporte une maison et un terrain d'un hectare dont 2000m² sont constructibles. Mon idée, comme je crains d'être juste du point de vue financier pour être sûr d'être à l'aise pour rembourser, est d'acheter le bien et de vendre tout de suite les 2000m². Ce qui me ferait une rentrée d'argent pour rembourser immédiatement une partie de mes prêts.

Mon but n'est pas de faire du profit, donc vendre au prix moyen de l'endroit. Cela concerne l'achat de ma résidence principale...

Mais est-ce légal ?

et si oui, que risque-je du point de vue des taxes, du FISC ?

Merci beaucoup de m'avoir lu.

Merci de vos conseils.

Cordialement,

PL